

COMMENT S'INSCRIRE AU PROGRAMME HOCKEY SUR MESURE

****CE PROGRAMME EST UNIQUEMENT OUVERT AUX JOUEURS QUI RÉSIDENT DANS LE TERRITOIRE SERVI PAR HOCKEY WEST ISLAND, SOIT DORVAL ET POINTE-CLAIRE. AUCUNE EXCEPTION NE PEUT ÊTRE FAITE.**

CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR VOUS INSCRIRE:

Pour être admissible à l'inscription avec Hockey West Island, 2 (DEUX !) preuves de résidence (pour Dorval ou Pointe-Claire) du parent/tuteur d'un enfant mineur ET 1 (une) preuve d'âge du joueur mineur doivent être téléchargées dans le compte du joueur dans Hockey Canada.

1. Les preuves de résidence acceptées du parent/tuteur sont une copie de deux documents parmi la liste ci-dessous:

- un compte de téléphone résidentiel (par exemple Bell),
- un compte Internet résidentiel (par exemple Vidéotron),
- une facture d'Hydro-Québec,
- un compte de taxes municipales (taxes, taxe d'eau, taxe scolaire),
- un document du gouvernement du Québec (déclaration de revenus, confirmation de changement d'adresse),
- confirmation officielle de l'inscription de l'enfant mineur à l'école.

Les documents ci-dessus doivent clairement indiquer le nom du parent/tuteur et l'adresse résidentielle et ne doivent pas dater de plus de 6 mois.

Un bail, un permis de conduire ou une carte citoyenne ou carte multi ne sont pas acceptés par Hockey Canada comme preuve de résidence. Si vous téléchargez l'un de ces documents, cela retardera le processus d'inscription.



2. La preuve d'âge acceptée est une copie d'un des documents suivants, indiquant clairement l'âge de l'enfant:

- certificat de naissance,
- carte d'assurance maladie,
- passeport,
- documents d'immigration.

Étape 1: Allez au lien suivant pour vous inscrire. [S'INSCRIRE](#)

Étape 2: Cliquez sur « s'inscrire maintenant » puis sélectionnez « ajouter un participant ». (Si votre enfant a déjà participé à un programme de hockey avec Hockey Canada, il possède déjà un profil et un numéro Hockey Canada.)

Étape 3: Créez le profil de votre enfant et complétez l'inscription. Téléchargez DEUX preuves de résidence ainsi qu'UNE preuve d'âge lorsque demandé.

Si un joueur inscrit est déterminé comme résidant à l'extérieur des limites de Hockey West Island (Pointe-Claire et Dorval), le parent sera avisé et l'inscription sera annulée et remboursée.